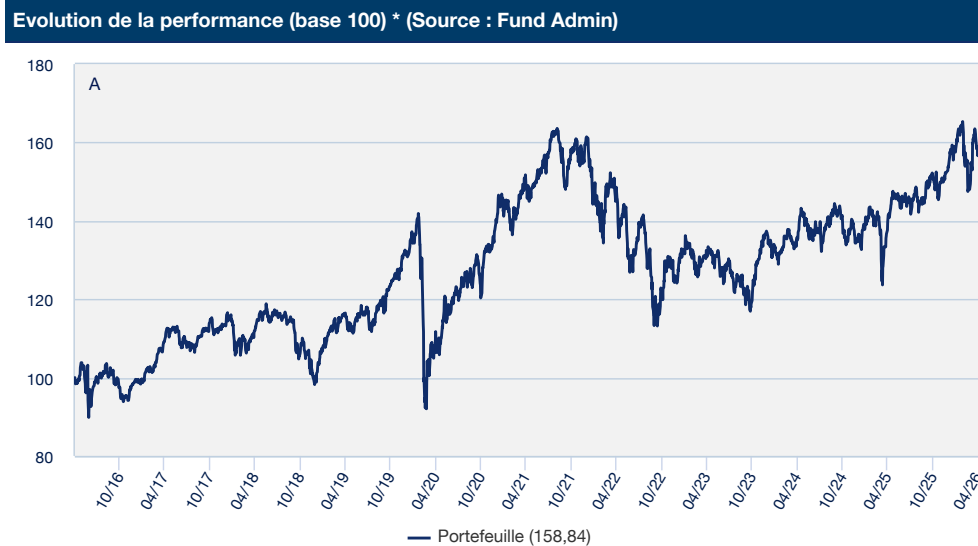


Un fonds investi en actions européennes qui sélectionne des entreprises dont l'activité est liée au développement durable et principalement à l'Environnement, tout en tenant compte de critères extra-financiers (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise).



Univers d'investissement Actions Europe	Performance annualisée 5 ans 1,40%	Encours 224 M €
Fonds thématique Environnement	Intensité carbone 43% de réduction relative par rapport à l'univers, des émissions CO2	Mixité au sein des organes de gouvernance 44,04%



Profil d'investissement responsable

<input checked="" type="checkbox"/> Fonds ISR	<input checked="" type="checkbox"/> Exclusions	<input checked="" type="checkbox"/> Vote et dialogue actionnarial
	<input checked="" type="checkbox"/> Fonds thématique	

Indicateur de risque (SRI) (Source : Fund Admin)

1 2 3 4 5 6 7

Risque le plus faible Risque le plus élevé

! L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	31/12/2025	1 mois 31/03/2026	3 mois 30/01/2026	1 an 30/04/2025	3 ans 28/04/2023	5 ans 30/04/2021	Depuis le 23/10/2002
Portefeuille	3,38%	5,54%	0,29%	13,62%	19,88%	7,19%	184,21%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	13,31%	-1,08%	10,44%	-22,96%	15,43%	6,33%	30,68%	-11,42%	14,55%	-6,32%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

² Chiffre d'affaires moyen du portefeuille exposé aux technologies vertes

Indice de référence du fonds : Aucun

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

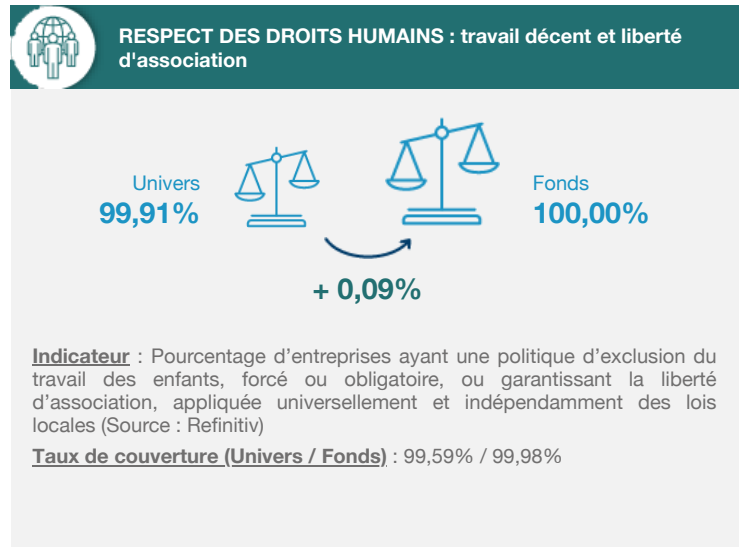
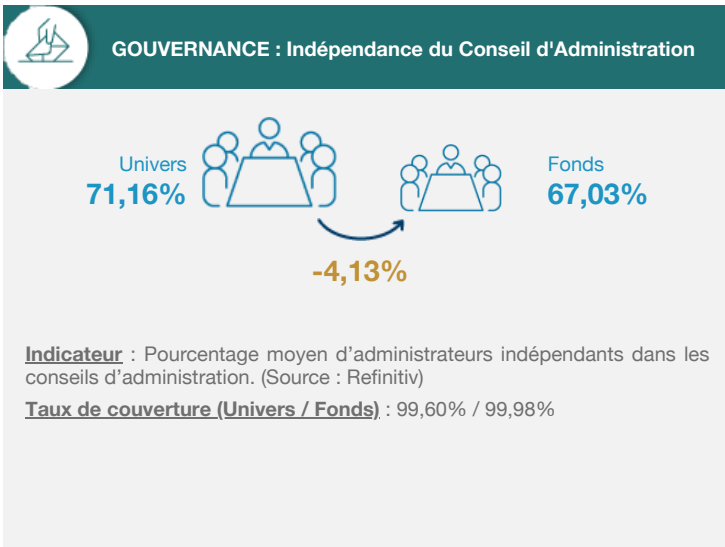
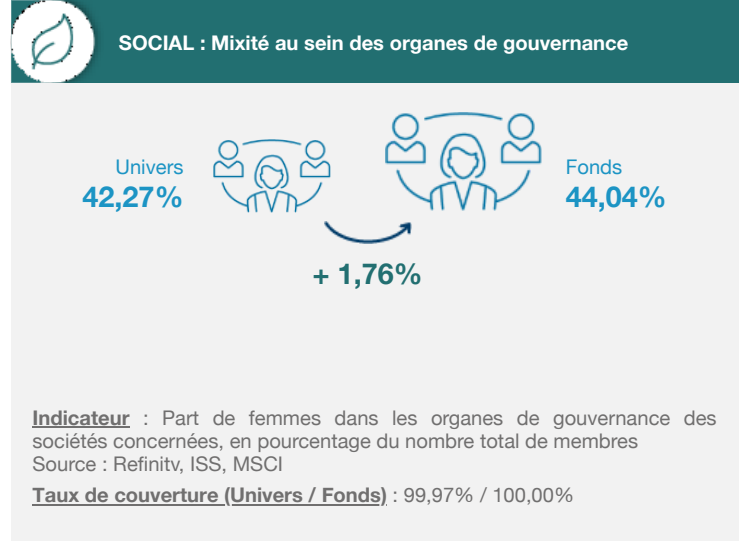
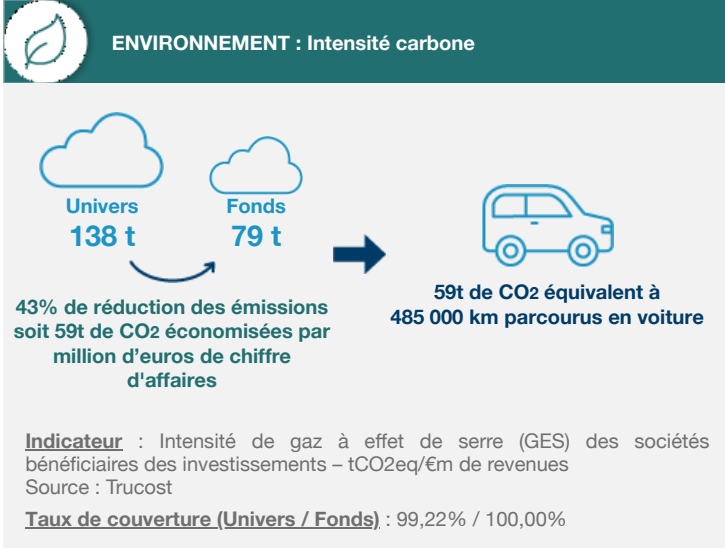
Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	11,99%	14,01%	14,62%	16,36%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

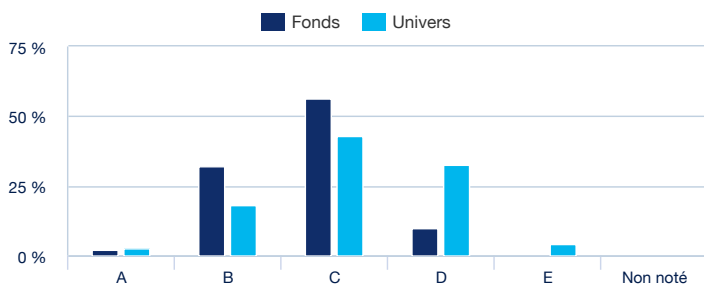
Quatre indicateurs permettant d'évaluer l'impact du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance et du respect des droits humains ont été audités lors de l'obtention du label ISR délivré par l'État français. Conformément à la charte du label ISR, le fonds a pour objectif d'avoir une meilleure performance que son univers de référence sur au moins deux de ces quatre critères (environnement et respect des droits humains).

L'univers auquel se compare le fonds est composé de 100% MSCI EUROPE IMI. Les indicateurs ESG et de droits humains sont calculés uniquement sur les émetteurs privés.



Note ESG moyenne (Source : Amundi)

	Note ESG moyenne	Score ESG moyen	Cumul des meilleures notes (A+B+C)	Couverture
Fonds	C	1,21	90,26%	100%
Univers	C	0,84	63,47%	100%



Sources et définitions

Intensité Carbone L'intensité des GES du portefeuille est déterminé par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires). L'indicateur PAI utilise l'approche "tout investissement", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en tenant compte de tous les investissements de l'entité. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Source : Trucost

Mixité au sein des organes de gouvernance : Le % de diversité de genre du conseil d'administration du portefeuille est déterminé en calculant la moyenne pondérée du portefeuille du pourcentage de membres du conseil d'administration qui sont des femmes dans les entreprises détenues, exprimée en pourcentage de tous les membres du conseil d'administration. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Lorsque la couverture de la diversité des genres dans les conseils d'administration est inférieure à 100 %, les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Amundi a revu sa méthodologie et publie l'intégralité des émissions du scope 3, cependant les biais potentiels et les inexactitudes dans les données relatives aux émissions du scope 3 demeurent. Il convient également de noter qu'Amundi a changé de fournisseur de données pour le calcul de l'EVIC. Source: Refinitiv, ISS, MSCI

Note A est la plus élevée

Note G la plus basse

Équipe de gestion

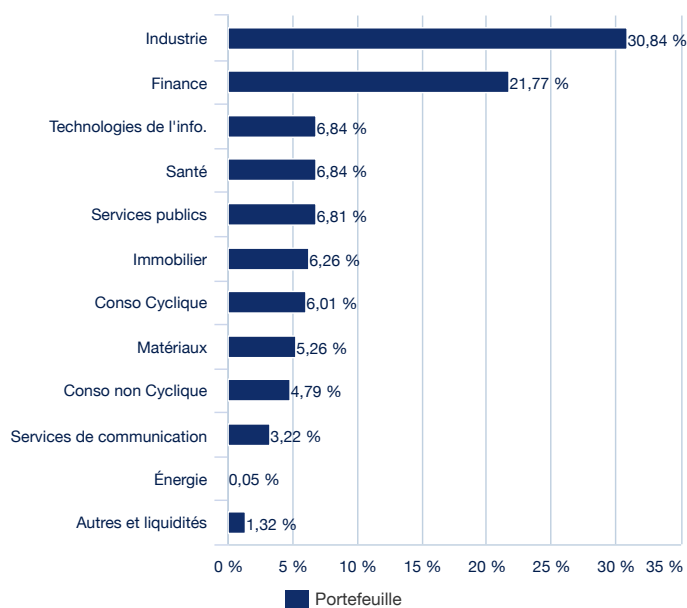


Isabelle Lafargue

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégies –
Fonds Régionaux

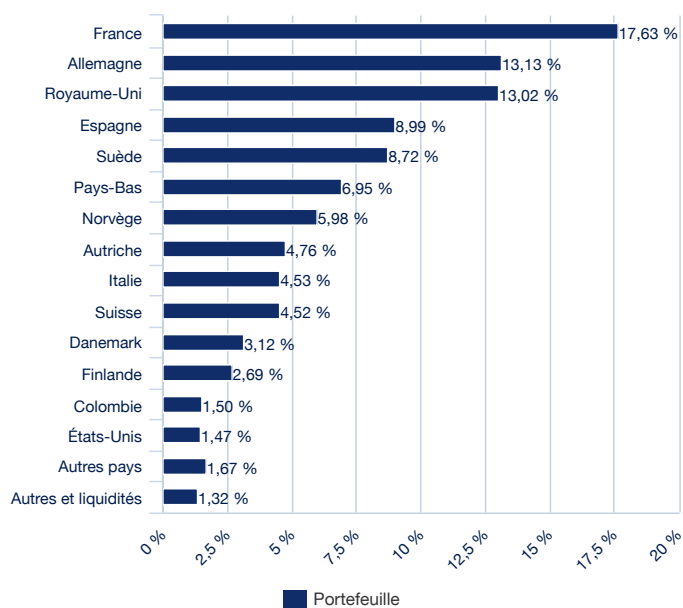
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

Émetteur	Portefeuille
INVESTOR AB	4,07%
ASML HOLDING NV	3,93%
HERMES INTERNATIONAL SCA	3,51%
SIEMENS AG	3,22%
NOVARTIS AG	3,11%
GSK PLC	3,06%
LEGRAND SA	2,90%
VINCI SA	2,90%
SAP SE	2,56%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARI	2,39%
Total	31,65%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Commentaire de gestion

L'économie européenne est touchée de plein fouet par le choc énergétique. La croissance du 1^{er} trimestre est ressortie à 0,8% en variation annuelle en dessous des prévisions. Les données d'avril confirment le ralentissement de l'activité. Le PMI HCOB composite *flash* est tombé à 48,6 contre 50,7 en mars sous le seuil de 50 pour la première fois depuis 16 mois et nettement inférieur aux attentes. Les perspectives dans les services se détériorent (en particulier en Allemagne) alors que les indicateurs du secteur manufacturier (production et commandes) sont plus positifs probablement en lien avec un restockage préventif des industriels craignant des hausses de prix et des pénuries. En Allemagne, le sentiment économique ZEW a chuté fortement, enregistrant sa troisième plus forte baisse mensuelle depuis sa création, notant un pessimisme croissant lié à l'escalade du conflit au Moyen-Orient. La confiance des consommateurs se détériore également (indicateur proche des plus bas historiques). Le taux de chômage de la zone euro est resté inchangé à 6,2%.

L'inflation de la zone euro est remontée plus que prévu, passant à 3 % en avril, contre 2,60 % en mars 2026 (révisée de +0,1 pt), mais l'inflation cœur ne réagit pas encore et remonte seulement à 2,2%. Manquant de visibilité, la banque centrale européenne a maintenu inchangés ses taux directeurs (2% pour le taux de dépôt).

Au Royaume-Uni, l'économie donne des signaux ambivalents. L'inflation a accéléré en mars dans un contexte de flambée des coûts de l'énergie, pesant sur le pouvoir d'achat des ménages. L'amélioration de l'activité reflétait un comportement d'achat défensif plutôt qu'une vraie solidité de l'économie, les entreprises cherchant à sécuriser leurs approvisionnements avant que les coûts n'augmentent davantage. L'indice des prix à la consommation a progressé de 3,3 % sur un an, contre 3 % le mois précédent. La Banque d'Angleterre a maintenu son taux directeur à 3,75%.

Labels



Label ISR délivré par le Ministère de l'Économie et des Finances français

Exclusions



Pacte Mondial



Charbon



Tabac



Armement
non
conventionnel



Armes
nucléaires



Hydrocarbures
non
conventionnels



Pays faisant
l'objet de
violations

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au prospectus

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **284,21 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **30/04/2026**
Code ISIN : **(C) FR0000989006**
Code Bloomberg : **DYNDEVF FP**
Actif géré : **224,30 (millions EUR)**
Devise de référence du compartiment : **EUR**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Indice de référence : **Aucun**

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Fonds nourricier : **Oui**
Fonds Maître : **AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT**
Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Classification SFDR : **Article 9**
Date de création du compartiment/OPC : **23/10/2002**
Date de création de la classe : **23/10/2002**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Enveloppe fiscale : **Eligible PEA**
Eligible PEA : **Oui**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (maximum) : **2,00%**
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **1,77%**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ANS**
Commission de surperformance : **Non**
AMF 2020-03 / catégorie de communication : **Centrale**

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)